

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 15 août 2011 à 19h30, au Club Nautique St-Louis, 360, Chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur O'Donnell Bédard, maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

- Madame Vivian Viviers, directrice générale
- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur

Les membres du conseil présents forment le quorum.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal des délibérations de la séance du 18 juillet 2011.
4. Adoption des listes et rapports mensuels.
5. Certificats de crédits disponibles.
6. Rapport de l'inspecteur.
7. Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion.
8. Demande de dérogation mineure pour une galerie au 308 Chemin du Croissant.
9. Projet du Parc Maher /Plans et devis.
10. Arpentage du Club Nautique St-Louis.
11. Avis de promulgation de l'entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Saint-Raymond.
12. Souper du 75<sup>e</sup> anniversaire (bilan).
13. Autres sujets :
14. Période de questions
15. Levée de la séance.

### Ouverture de la séance

Le quorum étant constaté, le Maire, Monsieur O'Donnell Bédard souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19h30.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

8394 -2011

### Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Coulombe  
**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour après y avoir ajouté les deux points suivants à l'item 14, autres sujets :

- a) Dossier 1054, Chemin Thomas-Maher;
- b) Dossier 510, Chemin Thomas-Maher.

**ADOPTÉE**

8395-2011

### Adoption du procès-verbal des délibérations de la séance du 18 juillet 2011

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jocelyn Boivin  
**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 18 juillet 2011, tel que soumis.

**ADOPTÉE**

8396-2011

### Adoption des listes et rapports mensuels

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Jacob  
**ET RÉSOLU** d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de juillet 2011 ;
- Conciliation bancaire au 31 juillet 2011 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de juillet 2011 ;

**ADOPTÉE**

8397-2011

### Certificats de crédits disponibles

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Tessier  
**ET RÉSOLU** d'accepter les certificats de crédits disponibles portant les numéros C1100205 à C1100229 inclusivement, tel que préparés par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE**

### Rapport de l'inspecteur

Monsieur Denis Bourgault remet aux membres du Conseil le résumé des permis et certificats pour le mois de juillet 2011 pour des travaux d'une valeur de 97 700 \$ .

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion.

La directrice générale, Madame Viviers mentionne aux membres du Conseil que nous avons reçu une réponse à notre demande de subvention pour effectuer des réparations sur la route et Monsieur le député Michel Matte nous accorde un montant de 10 000 \$.

Madame Viviers rappelle également aux membres du Conseil qu'une rencontre a été cédulée pour le jeudi 18 août à 18h00 à la Plage du Lac-Saint-Joseph où le propriétaire, Monsieur Lachance, nous invite à prendre connaissance de son projet de condos.

#### **8398-2011                    Demande de dérogation mineure pour une galerie au 308, Chemin du Croissant**

Monsieur Bourgault explique aux membres du Conseil que malgré le fait qu'il ait refusé d'émettre un permis pour la construction d'une galerie, le propriétaire demande une dérogation mineure pour pouvoir la conserver sur la rive.

Après discussion, il est convenu que sa construction ne rencontre pas les conditions de l'art. 141, par. 3a) et on refuse l'agrandissement de la galerie puisqu'on considère de plus que c'est une deuxième demande pour cette galerie.

Il est proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Claude Lessard de refuser ladite demande de dérogation mineure.

**ADOPTÉ**

#### **8399-2011                    Projet du Parc Maher /Plans et devis**

Monsieur Bourgault explique où il en est avec le projet du Parc Maher. Nous avons reçu un prix de Génie-Arp dont les travaux s'élèveraient environ à 10 000 \$. Monsieur Bourgault demande s'il ne faudrait pas demander une deuxième soumission. Après échanges, il est convenu de nommer deux conseillers pour s'occuper de ce dossier qui devient plus compliqué et MM. Guy Jacob et Claude Lessard se sont montrés intéressés à s'occuper de ce projet.

Ils sont donc autorisés à faire des dépenses de l'ordre de 10 000 \$ pour la préparation des plans et devis nécessaires.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, secondé par M. Michel Croteau et appuyé à l'unanimité de confier la responsabilité de ce dossier à MM. Guy Jacob et Claude Lessard et à donner un mandat à Monsieur Bourgault pour obtenir un nouvel estimé des coûts des travaux.

### **8400-2011                      Arpentage du Club Nautique et du chalet**

Nous avons reçu une soumission de la firme Élizabeth Génois concernant l'arpentage des terrains du Club Nautique St-Louis et du Chalet municipal. Après discussion et compte tenu des projets de réfection éventuelle du Club Nautique ce travail s'avère nécessaire puisque nous n'avons aucun document relativement aux emplacements desdits terrains.

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Jacques Coulombe  
ET RÉSOLU que ce Conseil donne mandat à la firme Élizabeth Génois pour préparer les documents établissant la localisation des bâtisses et des éléments d'importance, levée topographique; production d'un plan de localisation avec topographie et transmission et communications des données au montant de 5 800 \$, taxes en sus.

**ADOPTÉ**

### **8401-2011                      Avis de promulgation du Règlement 2010-207**

Le Conseil municipal de Ville de Lac-Saint-Joseph a adopté, à la séance ordinaire du 15 mars 2010 le règlement suivant :

**Règlement 2010-207 : *Règlement autorisant la signature de l'entente modifiant l'entente concernant la cour municipale commune de la Ville de Saint-Raymond.***

Le gouvernement du Québec a adopté le 25 mai 2011 son décret numéro 530-2011 sur recommandation du ministre de la Justice donnée après consultation auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, un avis en ce sens ayant été publié dans la *Gazette officielle du Québec* du 15 juin 2011, à la page 2196.

L'entente autorisée par le règlement no 2010-207 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2011, soit le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement et de l'entente au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville où il est déposé.

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Jacques Tessier  
ET RÉSOLU que ce Conseil prend acte de l'avis de promulgation du règlement no 2010-207.

**ADOPTÉ**

### **8402-2011                      Souper du 75<sup>e</sup> anniversaire (Bilan)**

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

Mesdames Diane Guérard et Marie Lavoie-Cordeau présentent leur bilan des activités des Fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire. Elles ont respecté le budget qui leur avait été alloué sans aucun dépassement. Toutes les activités ont très bien fonctionné et le souper du 6 août a vraiment été l'événement marquant dont tout le monde parle et qui demeurera un très beau souvenir pour tous.

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Claude Lessard  
**ET RÉSOLU** que ce Conseil adopte une motion de Félicitations pour le travail réalisé pour ces festivités et fasse parvenir à chacune d'elles une carte de remerciements.

**ADOPTÉ**

**8403-2011**

**Dossier 1054, Chemin Thomas-Maher**

Monsieur Bourgault mentionne que deux plaintes ont été portées concernant la propriété du 1054, Chemin Thomas-Maher puisqu'il y a parfois quatre (4) VTT qui tournent en rond pendant de nombreuses heures sur le terrain ce qui entraîne du bruit, de la poussière et des odeurs de gaz dérangeants.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le Conseiller Claude Lessard  
**ET RÉSOLU** de demander à l'inspecteur, M. Bourgault, de transmettre une lettre au propriétaire l'avisant de la réglementation municipale et des plaintes reçues.

**ADOPTÉ**

**8404-2011**

**Infraction au 510, Chemin Thomas-Maher**

Monsieur Bourgault remet aux membres du Conseil des photos d'une terrasse qui a été construite sans permis au 510, Chemin Thomas-Maher.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le Conseiller Jocelyn Boivin  
**ET RÉSOLU** de demander à l'inspecteur, M. Bourgault, de transmettre un constat d'infraction pour avoir construit sans permis.

**ADOPTÉ**

**8405-2011**

**Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jocelyn Boivin  
**ET RÉSOLU** de lever la séance à 20h20.

# **VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH**

## **Livre des délibérations**

---

**Vivian Viviers**  
Secrétaire-trésorière

**O'Donnell Bédard**  
Maire